

ABONNEMENT.

Un an . . . . . 30 fr.  
Six mois . . . . . 16  
Trois mois . . . . . 8

Poste :

Un an . . . . . 35 fr.  
Six mois . . . . . 18  
Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste,  
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.  
Réclames, — . . . . 30  
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 13 DÉCEMBRE 1884.

NOUS SOMMES BLOQUÉS.

Où en sommes-nous de notre guerre avec la Chine ?

Depuis quelques jours, il n'était bruit que de négociations sur le point d'aboutir.

L'aboutissement est fait.

Tout est rompu.

Lord Granville, le médiateur complaisant de M. Ferry, a épuisé, a-t-il dit à notre ambassadeur, tous les moyens de persuasion.

Les Chinois ont-ils jamais traité sérieusement avec la République ?

Après avoir dit qu'il ne le croyait pas, M. Ferry a fini par le croire.

Seulement, il semble avoir constamment agi à contre-temps, n'ayant jamais conscience de l'heure favorable.

Nous avons donc la guerre plus ouvertement que jamais.

Ne jouons pas sur les mots comme le fait le président du conseil, et examinons dans quelles conditions nous avons cette guerre.

Dans une récente discussion au Palais-Bourbon, M. Ferry définissait ainsi la situation: « C'est de notre part un état d'offensive. »

Il protestait avec fureur contre l'assertion que nous sommes assiégés dans le Delta.

C'est, pourtant, la vérité que nous sommes assiégés.

C'est le *National*, journal républicain modéré, et qui n'a pas cessé jusqu'à ce jour de soutenir l'expédition du Tonkin, qui va nous édifier sur la situation.

Voici les passages d'une lettre écrite, dit-il, par « un des officiers les plus brillants du corps expéditionnaire et parfaitement en mesure d'être renseigné », un officier, ajoute-t-il plus loin, qui est plus que n'importe lequel à même de connaître exactement la situation. Que dit cet officier ?

« Nous sommes réduits à la défense mobile d'une place assiégée, d'une place où

les éléments de résistance, il s'en faut de beaucoup, ne sont pas homogènes, et à l'intérieur de laquelle les pirates et les ennemis de notre pouvoir nous créent de sérieuses difficultés. »

Ainsi, notre petite armée du Tonkin doit se défendre au dedans et au dehors du Delta.

Quant à l'offensive, elle n'est nulle part en état de la prendre.

Nous sommes bloqués.

De même, l'amiral Courbet, devant Tam-sui, aurait besoin de renforts pour réparer de trop nombreux mécomptes.

Il les attend toujours ces renforts.

Quelques hommes sont en route qui arriveront dans un mois et qui seront insuffisants.

Et encore, embarqués sur des transports sans défense, ils peuvent être coulés au passage par les croiseurs chinois.

On se demande, avec une tristesse profonde, ce que l'avenir prochain réserve à la France.

Chronique générale.

LE BUDGET AJOURNÉ.

M. Jules Roche, rapporteur général du budget pour l'exercice 1885, a eu une entrevue avec la commission des finances du Sénat.

Celle-ci se rallie à l'idée de détacher le budget des recettes et de renvoyer en février la discussion du budget des dépenses.

LES VACANCES PARLEMENTAIRES.

Le *Journal officiel* a publié le décret convoquant pour le 21 décembre les conseils municipaux des quarante-deux départements qui auront à procéder à des élections sénatoriales le mois prochain, à l'effet de choisir leurs délégués sénatoriaux.

En raison de cette convocation, il est infiniment probable que les vacances parle-

mentaires s'ouvriront le 19 ou le 20 courant.

Les députés des départements où des élections sénatoriales vont avoir lieu tiennent essentiellement à être dans leurs circonscriptions le jour de l'élection des délégués, afin d'exercer leur influence en faveur de leurs amis politiques.

Etant données ces dispositions d'une part et le vif désir du gouvernement d'éviter un conflit entre les deux Chambres à la veille des élections sénatoriales, on peut prévoir que les vacances parlementaires s'ouvriront à la date que nous venons d'indiquer.

La délibération de la Chambre sur le budget des cultes fait honte à ceux mêmes qui sont le plus violemment haineux du christianisme. La *Justice* déclare que « toute » cette politique prétendue anticléricale ne dépasse guère le niveau des brochures de M. Léo Taxil. »

Ce qu'il y a de plus triste et de plus honteux, c'est, par-dessus tout, l'attitude misérable du gouvernement. « Où est-il, le gouvernement ? demande le *Journal des Débats*. » Dans une discussion aussi grave, il s'absent, il se tait, il laisse faire. Quand il parle, c'est pour balbutier. »

S'il y a des gens désappointés de l'avortement de la médiation anglaise, ce ne sont pas les écrivains de la *Republique française*. Ils en concluent tout simplement qu'il ne reste plus qu'à « écraser les Chinois. » Ce n'est pas plus compliqué que cela. « Écrasons » donc les Chinois. Seulement, comment nous y prendre ? La *Republique française* devrait bien nous donner la recette.

On annonce que, dans un certain nombre de départements, les bonapartistes et les royalistes se sont mis d'accord pour former une liste unique de candidats aux élections législatives de 1885.

Le nouveau directeur de l'assistance publique, M. Peyron, a annoncé que tous les hôpitaux de Paris, sans exception, seraient laïcisés au mois de janvier prochain.

On annonce que les réceptions officielles du 1<sup>er</sup> janvier seront supprimées, cette année, dans tous les ministères. Il n'y aura de réception qu'à l'Élysée.

LA CRISE PARISIENNE.

Les arrivages de bestiaux à Paris ont diminué, cette année, dans une très-grande proportion. Les neuf premiers mois de 1884 accusent une diminution de 44,700 porcs, 2,700 veaux, 24,000 bœufs, 84,600 moutons.

Nouvelle preuve, et preuve non contestable, de la crise que Paris subit. Quand la consommation diminue, c'est que l'argent, c'est que le travail font défaut.

L'archevêque de Paris s'est plaint des difficultés que rencontraient, à l'hôpital Necker, les aumôniers se rendant auprès des malades.

L'AFFAIRE CLOVIS HUGUES.

L'instruction ouverte sur le drame du Palais de Justice est close. M. Athalin a remis son rapport à la chambre des mises en accusation.

M<sup>me</sup> Clovis Hugues passera devant la cour d'assises vers le 9 ou le 10 janvier prochain.

A la suite des démarches faites par M. Clémenceau en faveur de M<sup>lle</sup> Louise Michel, le directeur des prisons a autorisé cette dernière à se rendre à Paris pour qu'elle pût voir sa mère qui est gravement malade.

Chaque jour, M<sup>lle</sup> Louise Michel, qui est détenue, comme on sait, à Saint-Lazare, est conduite auprès de sa mère.

18 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## ROUGET-LE-BRACONNIER

PAR CH. SAINT-MARTIN.

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE V

L'ÉTANG D'INDBRET (suite).

Un incident fâcheux faillit troubler la fin de ce charmant festin.

Au moment où Julien allait mordre sa pomme, Rouget l'arrêta d'un geste, et fit signe à ses deux amis de se courber.

— Qu'y a-t-il ? demanda le Potard à voix basse.

— Ah ! mon Dieu ! murmura Julien, si nous étions pris !

Rouget ne répondit pas : il avait les yeux fixés sur un point de la forêt.

Deux gendarmes passaient à cent mètres de là, et, de loin, on distinguait leurs tricornes entre les troncs d'arbres. Ils ne semblaient pas, d'ailleurs, se douter du voisinage de Rouget. Ils marchaient d'un pas tranquille, comme des hommes parfaitement sûrs de ne rien rencontrer.

Quelques minutes s'écoulèrent, et les deux mili-

taires disparurent. Cependant le Potard put encore les distinguer.

— Je les reconnais, dit-il ; ce sont ceux qu'on vient d'envoyer à Bazouges: Harner et Morin. Deux solides, je ne t'engage pas à les rencontrer sur ton chemin, Rouget.

— Chien de métier ! murmura une seconde fois Julien, en se remettant à manger sa pomme. Je ne voudrais pas être à ta place.

— Tu es bien aimable, dit Rouget en plaisantant ; moi qui t'invite à dîner...

— Oh ! je ne te fais pas de reproches ; je dis seulement que ce n'est pas toujours amusant d'épier ainsi tous les chênes et de se cacher comme tu le fais.

— Cela m'amuse, moi, dit Rouget. Je me fais à cette vie-là. Elle me plaît mieux que l'autre, à présent.

— Ah ! tu as bien raison, s'écria le Potard, qui venait de boire une bonne gorgée d'eau-de-vie, et dont l'enthousiasme augmentait d'instant en instant. Tu as bien raison ! Tiens, Rouget, si tu veux, je viens vivre avec toi. Nous chasserons ensemble, nous dormirons ensemble sur les pierres ou sur l'herbe, et tu verras que nous serons très-heureux !

— Mais les gendarmes, les gardes.... observa Julien.

— Bah ! les gendarmes, nous les défilons de nous atteindre ; et quant aux gardes, ajouta-t-il en

clignant les yeux d'une façon significative, ils sont pour nous !

— Ce n'est pas si sûr, dit Julien.

— Enfin, mes amis, reprit Rouget en forme de conclusion, toutes les fois que vous viendrez, vous me ferez grand plaisir ; mais ne dites à personne que je suis caché là.

— Sois tranquille, nous nous tairons ! s'écrièrent les deux braconniers en se levant.

Le Potard jeta un dernier coup d'œil sur la bouteille d'eau-de-vie.

— Allons-nous en laisser, par hasard ? fit-il en désignant le liquide. Ce serait une honte, et le père Carrou ne serait pas content de nous.

— Allons, mes braves, dit Rouget, buvons à notre santé et à celle des gendarmes !

— A la santé du grand braconnier de Durtal ! A la santé de Rouget ! s'écrièrent Eugène et Julien.

Quelques instants plus tard, le Potard et Julien, ayant dit adieu à leur ami et traversé tant bien que mal le petit marécage, s'en allaient chez eux à travers bois. Il faisait nuit noire. Les deux camarades étaient un peu gris ; ils se heurtaient sans cesse à quelque tronc d'arbre.

— Je ne sais pas ce qu'a la forêt, ce soir, disait le Potard ; on marche dessus : c'est comme un jour...

— Ah ! interrompit tristement Julien, tu vas encore me raconter une histoire...

— Oui, une curieuse aventure qui m'est arrivée en 1839...

— Mais je la connais ton histoire, je la connais. Tu l'as déjà racontée tantôt.

— Cela ne fait rien. Je ne m'en souviens plus. Je vais te la raconter une seconde fois, Julien. Mais tu vas bien m'écouter ?

— Oui.

— Eh bien ! c'est comme un jour... Allons bon ! encore un chêne. J'ai le genou meurtri. Tu as trop bu, Julien, je le dirai à ta femme !

Il était presque jour que nos deux braconniers étaient encore en forêt, et l'on entendait le Potard qui racontait à Julien, à demi endormi, des aventures de plus en plus insensées.

— C'est comme un jour, disait-il, en 1839.....

CHAPITRE VI

GRÈNE !

Quand il revint chez lui, après sept ou huit heures de marche à travers bois, Julien épuisé se coucha et dormit d'un profond sommeil. Il fit des rêves fantastiques ; on l'entendait crier : Vive Rouget ! ou bien : chien de métier ! les gendarmes ! les gendarmes !

Sa femme, très-surprise, se pencha sur son lit et écoutait ses cris. Il était à peine éveillé qu'elle l'interrogea :

— Où as-tu passé la soirée et ta nuit ? lui dit-elle

Est-il vrai que M. Wilson, le gendre du Président de la République, est en ce moment en instance auprès de la légation du Portugal pour obtenir la plaque de commandeur de l'Ordre du Christ? Ce ne serait pas, du reste, la première fois que M. Gendre sollicite des décorations étrangères.

#### UNE GRAVE NOUVELLE.

On lit dans le journal *Paris*, dont on connaît les relations officieuses avec le gouvernement, l'information suivante que nous reproduisons sans commentaires :

« La revue géographique, l'*Exploration*, annonce dans son dernier numéro la vente pour 4 millions, à une maison allemande, du territoire de Cheick-Saïd par la Société Rabaud-Bazin, de Marseille.

« Nous n'avons pas voulu reproduire cette grave nouvelle sans nous assurer de son exactitude.

« Malheureusement, elle est vraie.

« Au nord de la mer Rouge, l'Angleterre tient Port-Saïd et Suez.

« Au sud, les Allemands ferment le détroit de Bab-el-Mandeb.

« C'est-à-dire que nos communications avec l'Océan indien et nos possessions de l'Indo-Chine sont à la merci de l'Angleterre et de l'Allemagne.

« Nous ignorons sur qui retombe la responsabilité d'un semblable oubli des intérêts de la France.

« Mais cette responsabilité est lourde. »

Nous devons rapprocher de cette nouvelle la dépêche suivante de Saint-Petersbourg, 40 décembre :

« La *Gazette de Moscou* publie, sous la signature de M. Karkoff, un article où il insiste beaucoup sur la neutralisation de la mer Rouge, et la libre traversée aussi bien dans le détroit de Bab-el-Mandeb que dans le canal de Suez. Cette décision serait une sécurité pour l'Abyssinie, à laquelle on donnerait en même temps un port sur la mer Rouge. »

Ce n'est pas seulement la sécurité de l'Abyssinie qui serait garantie par la neutralisation de la mer Rouge, mais la sécurité de l'Europe entière.

Seulement, cette neutralisation n'est possible qu'avec l'abandon par les puissances des points qu'elles occupent sur le détroit et à Suez. Or elles ne s'en sont point emparées pour les évacuer dans l'intérêt général. Cette neutralisation est un rêve généreux, mais elle n'est qu'un rêve.

Quant à l'acquisition par l'Allemagne du territoire de Cheick-Saïd, c'est un fait très-grave. Nous reviendrons avant peu sur cette affaire.

#### MORT DU GÉNÉRAL FLEURY.

Le général Fleury, ancien ambassadeur à Saint-Petersbourg, est mort subitement, avant-hier, d'un accès de goutte remontée au cœur.

Né en 1815, M. Fleury s'engagea, en 1837, dans les spahis, fit onze campagnes, et reçut plusieurs blessures en Afrique.

Étant jeune homme, M. Fleury avait rencontré à Londres le prince Louis-Napoléon. Le futur Empereur avait pu apprécier les qualités d'entraînement qui firent du général Fleury l'un des plus utiles auxiliaires du coup d'Etat, l'un des amis de l'Empire les plus séduisants et les plus habiles. Le capitaine Fleury, en congé à Paris, fut nommé, le 5 juillet 1848, chef d'escadrons.

Depuis la création de l'Empire, M. Fleury devint colonel des guides, premier écuyer de l'Empereur, directeur général des bars, grand écuyer de France.

Il entra au Sénat en 1865.

En 1866, il fut envoyé comme plénipotentiaire à Vienne, puis à Saint-Petersbourg.

Le général Fleury était général de division et grand-croix de la Légion d'Honneur.

#### LA GUERRE AVEC LA CHINE.

##### SUSPENSION DES HOSTILITÉS.

La France annonce que, d'après des dépêches particulières reçues de Chine, le gouvernement impérial aurait donné l'ordre à trois vice-rois de la frontière du Tonkin de suspendre les hostilités.

C'est, bien entendu, sous toutes réserves, que nous reproduisons l'information de la France.

##### UNE DÉPÊCHE ANGLAISE.

On mande de Shanghai, 14 décembre, au *Daily-News* :

« Les journaux chinois annoncent que les représentants des puissances étrangères à Pékin ont informé le Tsung-Li-Yamen qu'ils tiendraient une réunion vers le 22 décembre, en vue d'examiner la situation, et de chercher des bases acceptables pour une médiation entre la France et la Chine. »

Le *Daily-News* dit que le discours de M. Jules Ferry dans la discussion des crédits du Tonkin détruit les dernières espérances d'un arrangement entre la France et la Chine. Le *Daily-News* le regrette surtout à cause de la tentative infructueuse de médiation faite par lord Granville.

##### LA MÉDIATION ANGLAISE.

Une dépêche du *Central-News* annonce que lord Granville a eu une nouvelle entrevue avec le marquis Tseng.

Le ministre anglais serait, paraît-il, disposé à recommencer une nouvelle campagne de négociations, et à faire de nouveaux efforts pour arriver à une médiation.

##### MADAGASCAR.

Une dépêche, communiquée par le ministre de la marine, raconte que les troupes de Madagascar occupent Vohemar et le fort Embaniou, que les Hovas ont fui vers le Sud, et que tous les chefs de la province se soumettent.

Ces succès, qui, dans le télégramme officiel, semblent considérables, ne nous auraient coûté cependant ni un tué, ni un blessé.

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 12 décembre.

Il n'y a que peu de changements à signaler ; vers le milieu de la Bourse les cours sont un peu plus fermes, mais l'amélioration est à peine sensible.

Le 3 0/0 reprend à 79.22 1/2, l'amortissable finit à 80.85, le 4 1/2 à 108.72 1/2.

Le 5 0/0 italien finit à 98.65, gagnant ainsi dix centimes sur la clôture de la veille. Il ne faut pas oublier que le coupon de 2.17 sera détaché au mois de janvier, le 5 0/0 italien se retrouvera donc à 96.40 environ. La marge à la hausse est donc des plus larges.

La Banque de France reste sans changement à 5,170 ; la Banque de Paris fait 732.50.

La Banque d'Escompte est fermement tenue à 332.50. Ce n'est pas encore le cours que mérite l'action de cette Société. Nous comptons la voir d'ici peu se rapprocher du cours de 600 fr. qui est l'objectif actuel, celui qui légitime les résultats de l'exercice et les éléments de succès que la Banque d'Escompte de Paris a su grouper autour d'elle.

L'action de Crédit Foncier reste inébranlable à 1,327.50 à terme. Les cours du comptant dépassent ceux de terme.

Les obligations des différents emprunts émis par cette institution conservent les cours acquis, elles n'ont pas été soumises aux brusques fluctuations qui entraînent les valeurs de spéculation. Les acheteurs aux cours actuels sont assurés d'une prime de remboursement d'environ 50 fr.

La Société Générale est recherchée à 452.50. C'est surtout au comptant que le titre est demandé. C'est, on le sait, une valeur depuis longtemps classée dans les portefeuilles.

Le Crédit Industriel et Commercial clôture à 670.

Le Suez se retrouve à 1,886.25. La recette du transit a été pour hier de 220,000 fr.

Les valeurs internationales profitent du mouvement général de reprise : Banque Ottomane à 603.75, Turc à 8.55, Egypte 322.50.

Les Méridionaux Italiens sont dans l'attente du vote des conventions.

Nous ne comprenons pas le *statu quo* actuel.

Le vote aura certainement lieu dans le courant de ce mois, mais il nous semble que la Bourse n'a pas encore rendu à ce titre la justice qu'il mérite, de par son revenu et la progression de ses rôcettes.

#### CHRONIQUE LOCALE

##### ET DE L'OUEST.

Il résulte d'une enquête ordonnée par le ministre de la guerre que la prétendue lettre des cavaliers de remonte de Saumur lue au meeting anarchiste de Paris serait une mystification.

Par décret en date du 40 décembre, les Conseils municipaux des communes du département de Maine-et-Loire sont convoqués pour le dimanche 21 décembre à l'effet de nommer leurs délégués et suppléants en vue d'une élection sénatoriale.

Le Conseil électoral de ce département formé des députés, des conseillers généraux, des conseillers d'arrondissement et des délégués municipaux, se réunira au chef-lieu le

du ton impérial qui lui était habituel.

Julien se frotta les yeux pendant quelques minutes ; Jeanne répéta sa question.

— Tu n'as pas besoin de le savoir, répondit Julien en baillant. Je vais où je veux, et je n'aime pas qu'on m'interroge.

— Tu n'avais pas ton fusil, reprit Jeanne. Tu ne chassais pas. Où étais-tu ?

— Je te répète que tu ne le sauras pas.

— Ah ! je ne le saurai pas ! Eh bien, cherche quelqu'un qui te donne à manger !

Et cette mégère, furieuse de la résistance inaccoutumée qu'elle rencontrait chez son mari, saisit la soupe qui fumait sur la table, et courut renverser la soupière au milieu de la cour.

Julien, ébahi, la regardait faire. Mais, quand elle revint, il sentit la colère lui monter à la tête, et sortant du lit, il saisit un balai. Jeanne prit les pincettes du foyer, et il se passa alors entre les deux époux une de ces petites scènes peu conjugales que nous n'avons pas besoin de décrire.

Ce fut le mari qui fut battu. Il était en chemise, ses jambes vacillaient encore, sa main n'était pas sûre ; en quelques secondes, sa femme l'obligea à rentrer sous les couvertures.

— Me diras-tu maintenant de quelle manière de police ou pour le service d'une maison.

S'adresser quai de Limoges, 57.

degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande. (359)

Trois jours par semaine sont réservés pour les environs.

forieuse. Donne-moi à manger.

Voyant son mari vaincu, Jeanne entra et fit entrer ses enfants.

— Allons, fit-elle, ne te défile donc plus de ta femme et raconte-nous où tu es allé cette nuit et ce matin. Il est bien naturel qu'une femme désire savoir où va son mari. Ce n'est pas pour te faire des reproches, crois-le bien. Mais tu ne m'as jamais rien caché, et je ne sais pas pourquoi tu commencerais aujourd'hui.

— C'est vrai, pensa Julien. Je ne sais pourquoi je voulais lui cacher mon entrevue avec Rouget.

Il crut cependant devoir prendre quelques précautions :

— Tu ne diras rien à personne, dit-il à Jeanne ; tu garderas pour toi seule tout ce que je vais te raconter.

— Oui. Raconte vite.

— Donne-moi d'abord du pain, de la viande et une bouteille. Je raconterai en mangeant.

Jeanne ouvrit l'armoire et prépara un nouveau dîner. Ses enfants l'aidèrent. En quelques minutes, le couvert fut mis : une bonne bouteille fut débouchée.

— C'est donc un festin que tu prépares ? dit Julien surpris.

dimanche 25 janvier 1885 pour procéder à l'élection d'un sénateur, en remplacement de M. Joubert, décédé.

On écrit de plusieurs côtés au *Journal d'Indre-et-Loire* que les agriculteurs, découragés, renoncent aux anciennes cultures et se mettent en quête de cultures nouvelles et plus rémunératrices, telles que celles du houblon, des plantes médicinales, des plantes à essences ou à parfums.

#### THÉÂTRE DE SAUMUR.

La seconde et probablement dernière représentation de *Lakmé* sur notre scène, lundi prochain, promet d'attirer de nouveau une foule considérable. Tout Saumur veut admirer cette délicieuse partition et applaudir les excellents interprètes qui ont tellement satisfait M. Léo Delibes, pendant son séjour à Angers, que le jeune maître a pu déclarer qu'il n'avait pas encore rencontré jusque-là en province de meilleure exécution. En entendant nos artistes dans *Lakmé*, on se croirait donc transporté sur une grande scène parisienne ; mais aussi, en entendant le poétique opéra, on jurerait qu'il s'agit d'un chanteur inspiré de Brahma. C'est bien là l'expression idéale de cette terre hindoue si mystérieuse.

*Lakmé* sera représenté ce soir à Angers pour la douzième fois, croyons-nous. Sans nul doute une troisième représentation serait nécessaire à Saumur pour permettre à tout le monde d'apprécier le remarquable ouvrage.

Voici ce que nous lisons dans le dernier numéro d'*Angers-Revue* :

« *Lakmé*, toujours *Lakmé* ! N'allez pas croire au moins que ce soit un reproche. Non, nous sommes trop enchantés de voir le public Angevin apprécier à sa valeur une œuvre sérieusement écrite, pour que nous exprimions le désir le plus timide de voir une œuvre nouvelle paraître sur l'affiche. La partition du nouveau membre de l'Institut est de celles qu'on peut, qu'on doit entendre plusieurs fois. La direction ne peut pas pourtant continuer indéfiniment les représentations du charmant ouvrage de Léo Delibes, aussi se décide-t-elle à annoncer la dernière. Nous engageons vivement les retardataires à aller applaudir *Lakmé* avant que notre charmante divette n'ait changé les draperies Orientales pour le maillot de Chérubin. »

La représentation de M<sup>lle</sup> Jeanne Granier et de M<sup>lle</sup> Marie Kolb, donnée hier soir devant une belle salle, a été très-brillante.

Les *Premières Armes de Richelieu* ont valu aux deux remarquables artistes parisiennes de véritables ovations. M<sup>lle</sup> Jeanne Granier a reçu aussi de nombreux applaudissements dans *Indiana et Charlemagne*.

Au deuxième acte des *Premières Armes*, un bouquet monumental, mesurant au moins trois mètres de circonférence, a été remis à la charmante actrice.

Nous reviendrons sur cette soirée.

#### ANGERS.

On lit dans l'*Union de l'Ouest* :

« M<sup>r</sup> Perraud, évêque d'Autun, venant de Nantes, est à Angers depuis deux jours, et reçoit l'hospitalité de M. Affichard, son vieil ami et ami de l'Oratoire, dont l'évêque vient d'être nommé supérieur. M<sup>r</sup> Perraud, ancien professeur d'histoire au lycée d'Angers, en 1854 et 1852, a retrouvé dans notre ville d'affectueux souvenirs et de vives sympathies pour le professeur, pour l'évêque et l'académicien. Hier matin, le prélat a fait visite à son illustre confrère de l'Académie, M. le comte de Falloux. »

On lit dans le même journal :

« Nous pouvons ajouter quelques renseignements à ceux qui nous ont été communiqués hier sur l'accident arrivé mardi, en gare de Juigné-sur-Loire, ligne de l'Etat d'Angers à Montreuil.

« C'est le troisième accident depuis dix jours sur cette ligne.

« A Vaudelnay, un train de marchandises a déraillé. Tout s'est réduit à des dégâts matériels. Au même endroit un train de bal-

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur.

Enfin, mardi, survient l'accident de Juigné : le train venant de Montreuil a pris en écharpe les deux derniers wagons du train venant d'Angers et les a jetés hors de la voie. La machine du train de Montreuil a déraillé. Quelques contusions sans gravité heureusement, car les deux wagons qui ont reçu le choc étaient garnis de voyageurs.

La fréquence de ces accidents n'est point faite pour donner beaucoup de confiance au public. Il faut espérer que l'Etat, dans l'intérêt même des lignes qu'il exploite, prendra les mesures nécessaires pour leur donner meilleure réputation.

### RENNES.

Avant-hier matin ont eu lieu, à Saint-Germain, les obsèques d'un des doyens d'âge de notre ville, M. Luc du Pont des Loges, décédé à l'âge de 87 ans, frère du vénérable et saint évêque de Metz, Mgr Paul du Pont des Loges, et fils du premier président de la Cour royale de Rennes pendant la Restauration.

Une petite chauffourée vient de se produire, à Saint-Germain-Laval (Mayenne), dans les circonstances suivantes :

La commission scolaire municipale de cette commune, en vertu de l'article 42 de la loi du 28 mars 1882, avait invité à comparaître, dans la salle de la mairie, 80 à 100 pères de famille qui, attendant l'ouverture des écoles libres des Frères, n'avaient pas voulu envoyer leurs enfants à l'école laïque. Au jour fixé, et au moment où la commission scolaire interrogeait les pères de famille, la population de Saint-Germain-Laval, indignée, s'est rendue en foule à la mairie, a culbuté le garde-champêtre et s'est mise à crier : « Enlevez la commission ! » L'ordre n'a pu être rétabli qu'à grand-peine.

### AVIS AUX RENTIERS.

Le Trésor vient d'adopter, pour les tirages 3 0/0 mixtes, des formules d'un nouveau modèle, qui seront mises en circulation à partir du 17 décembre.

Ces formules sont imprimées sur un papier blanc, dont chaque bande latérale, réservée aux coupons d'arrérages, contient, en filigrane ombré et clair, dix chiffres 3 suivis d'un quadrillé en losange.

La vignette et le texte se détachent, sur un fond de garantie jaune clair :

En noir pour les coupons de 3 à 9 fr.  
En bistre pour les coupures de 40 à 50 francs.

En vert pour les coupures de 400 à 500 francs.

En bleu pour la coupure de 4,000 fr.

En violet pour la coupure de 4,500 fr.

En rouge carminé pour la coupure de 3,000 fr.

Le retrait des titres de l'ancien modèle n'aura lieu qu'au fur et à mesure des opérations de transferts ou de renouvellements ; dont ces inscriptions deviendraient susceptibles.

### Association artistique d'Angers

Dimanche 14 décembre, à 4 h. 1/2.

GRAND CONCERT EXTRAORDINAIRE, avec le concours de MM. YSAYE, violoniste ; BLUMER, pianiste.

1<sup>o</sup> Ouverture de Freischutz. Weber.  
2<sup>o</sup> Concerto en sol mineur, pour piano, avec accompagnement d'orchestre. C. Saint-Saëns. I Andante sostenuto. II Allegro scherzando. III Presto. Le solo par M. Blumer.

3<sup>o</sup> Entr'acte de la Colombe. Gounod.  
4<sup>o</sup> Concerto pour le violon, avec accompagnement d'orchestre. Mendelssohn. Allegro molto appassionato. Andante. Allegro molto vivace. Le solo par M. Ysaye.

5<sup>o</sup> Morceaux de piano. A Bourrée. S. Bach. B Etudes. Henselt. C Valse-Caprice. Raff. Par M. Blumer.

6<sup>o</sup> Fantaisie sur Faust, pour violon, avec accompagnement d'orchestre. Wieniawski (1<sup>re</sup> audition). Le solo par M. Ysaye.

7<sup>o</sup> Sonate en sol, pour piano et violon. Rubinstein (1<sup>re</sup> audition). Exécutée par MM. Blumer et Ysaye.

8<sup>o</sup> Marche des Fiançailles de Lohengrin. Wagner.

A l'occasion du Jour de l'An, l'ÉPICERIE CENTRALE a encore augmenté de nouvelles sortes de liqueurs, de spiritueux et de vins étrangers, le stock considérable qu'elle offrait déjà à ses nombreux acheteurs. Nous engageons vivement les personnes qui aiment à réunir le bon au bon marché de demander le catalogue général qui est envoyé franco.

### Faits divers.

UN TERRIBLE INCENDIE. — Mercredi soir, à cinq heures, un terrible incendie a éclaté dans le village d'Athée, près Auxonne. A cinq heures, le feu avait atteint des proportions énormes : trente maisons étaient en flammes. Un vent violent activait l'incendie.

Les troupes de la garnison d'Auxonne, le 16<sup>e</sup> chasseurs à cheval et le 40<sup>e</sup> de ligne, se portèrent sur les lieux, à la nouvelle du sinistre, avec les pompiers de la ville.

Vers six heures, la part du feu était faite ; mais, à huit heures, on voyait encore les flammes à Auxonne.

Une femme a été grièvement brûlée au visage. De nombreux bestiaux ont péri ; les pertes sont énormes.

Les maisons, presque toutes légèrement construites en pisé, et couvertes de chaume, ont facilité la propagation de l'incendie.

RECETTE POUR TROUVER UN MARI. — Lisez bien, jeunes filles :

« Plus de sens commun et moins d'esprit ;

« Plus d'occupations utiles et moins de musique ;

« Scruter les affaires du ménage et moins les Mystères de Paris ;

« Raccorder ses chemises ou ses bas, ne pas faire des bracelets ;

« Lire la Cuisinière bourgeoise et abandonner le Journal de Modes ;

« Ne pas étaler des toilettes qui effrayent la bourse des candidats au mariage ;

« Prouver enfin aux hommes qu'ils trouveront un aide dans leur épouse et non un embarras. »

### Théâtre de Saumur

Association Artistique d'Angers (8<sup>e</sup> année)  
J. BRETON, administrateur.

Lundi 15 décembre 1884,

IMMENSE SUCCÈS

## LAKMÉ

Opéra en 3 actes,  
paroles de MM. E. GONDINET et Ph. GILLE, musique de LÉO DELIBES.

Décor, Accessoires et Costumes nouveaux

Distribution :

Gérald.....	MM. Grandville.
Frédéric.....	Dechesne.
Nitakantha.....	Neveu.
Hadj.....	Demon.
Un cipaye.....	Pascaud.
Un domben.....	Lombard.
Un marchand.....	Hennesse.
Lakmé.....	M <sup>lle</sup> Dorian.
Miss Ellen.....	Dupouy.
Malika.....	Dalbret.
Miss Rose.....	Marie Soll.
Mistress Bentson.....	Cantrelle.

Hindous hommes et femmes, officiers anglais et dames anglaises, matelots, bayadères, marchands chinois, brahmanes.

On commencera par :

### LE MAÎTRE DE CHAPELLE

Opéra-comique en 1 acte, paroles de M<sup>lle</sup> Sophie Gay, musique de PAER.

DISTRIBUTION :

Barnabé.....	MM. Dechesne.
Benetto.....	Lamy.
Gertrude.....	M <sup>lle</sup> Dupouy.

Bureaux, 7 h. 1/2 ; rideau, 8 h. 1/2.

### Grand-Théâtre d'Angers

Samedi 13 décembre.

Les Deux Timides, comédie en 1 acte.  
Lakmé, opéra en 3 actes, musique de Léo Delibes (12<sup>e</sup> représentation).

Dimanche 14 décembre.

Livre III, chapitre 1<sup>er</sup>.  
Le PETIT DUC, opéra-comique en 3 actes, musique de Charles Lecocq.

### Cirque-Théâtre d'Angers

Dimanche 14 décembre.

La FAUSSE ADULTÈRE, drame en 6 actes.  
Le Cuirassier de Reischoffen, poésie de M. A. R., dite par M. Jazon.  
Les Deux Timides, comédie en 1 acte.

### BOURSE DE PARIS.

DU 12 DÉCEMBRE 1884.

Rente 3 0/0.....	79 20
Rente 3 0/0 amortissable.....	80 80
Rente 4 1/2.....	104 80
Rente 4 1/2 (nouvelle).....	108 70

### MAGASIN PITTORESQUE

Rédacteur en chef, M. ÉDOUARD CHARTON.

La plus ancienne publication illustrée, le *Magasin pittoresque*, qui compte cinquante-deux ans d'existence, a entrepris depuis le commencement de 1883 une nouvelle série. Elle paraît deux fois par mois, et la réunion des numéros parus forme à la fin de chaque année un beau volume de plus de 400 pages, contenant de deux cents à deux cent cinquante gravures.

Abonnement de 1885 : 10 fr. pour Paris, et 12 fr. pour les départements.

On peut avoir un numéro-spécimen en envoyant 60 centimes en timbres-poste.

La collection des cinquante premières années constitue une véritable encyclopédie, une des plus intéressantes de notre siècle ; on peut se la procurer dans des conditions très-avantageuses.

S'adresser, à Paris, 29, quai des Grands-Augustins.

En vente chez tous les libraires et dans les kiosques

### LA MUSIQUE DES FAMILLES

JOURNAL ILLUSTRÉ PARAISSANT LE JEUDI

Le numéro : 25 centimes.

Tous les jeudis paraît le numéro, donnant huit pages de musique, et huit pages de texte illustré, total seize pages.

Le numéro à 25 centimes renferme pour deux francs de musique, soit plus de cent francs de musique par an. — Abonnements d'un an : Paris, 12 fr. — Départements, 14 fr.

Très-belle prime aux abonnés.

Un numéro est envoyé gratis et franco sur demande au directeur du journal, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.

### LOTÉRIE DES ARTS DÉCORATIFS

TIRAGE COMPLÉMENTAIRE

31 DÉCEMBRE 1884.

Un gros lot de 500,000 francs.

1 gros lot de 100,000 fr.	1 gros lot de 10,000 fr.
1 gros lot de 50,000 fr.	25 lots de 1,000 fr.
2 gros lots de 25,000 fr.	80 lots de 500 fr.

AU TOTAL 106 LOTS FORMANT 770,000 francs, payables en argent à la Banque de France.

AVIS IMPORTANT. — Tous les billets vendus depuis le commencement de l'émission participeront à ce tirage au même titre que les 2,603,028 billets non placés lors du présent tirage.

Le billet : UN franc. — En vente chez tous les marchands de tabac. — On peut se les procurer directement par lettre adressée à M. H. AVENEL, directeur de la Loterie, au Palais de l'Industrie, Champs-Élysées, Paris.



PAUL GODET, propriétaire-gérant.

### 46 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## MARIELLE

Elle joignit ses mains frémissantes, elle interrogeait le comte, elle cherchait dans sa mémoire avec une irrésistible force ; son sein battait, ses yeux rêveurs semblaient suivre dans le vide le passé qui lui échappait : Parlez-moi, murmura-elle ; parlez-moi, j'ai le délire, je rêve, j'ai un voile sur le cœur. Oh ! qui êtes-vous ? qui êtes-vous ?

Le comte prononça en italien quelques mots, parmi lesquels on distinguait les noms de Nélia, Ferruchi, Firenze. Marielle les répéta machinalement dans la même langue et avec le même accent.

— Te souviens-tu ? Rappelle-toi... Elle fit effort pour percer les ténèbres de son esprit. Mais elle ne put rassembler les lueurs confuses qui s'y heurtaient.

Le comte, la couvrant toujours de son brûlant regard, diminua la distance qui les séparait. Plus près d'elle, la touchant presque, il lui parla cette fois en anglais, et je pus comprendre les mots de Hampton-Lodge, Tiwhenham, Rimsell.

Marielle, à ces sons, à cette prononciation nouvelle, se dressa, en rejetant en arrière son opulente chevelure, qui ruissela comme un manteau d'or sur

ses épaules frissonnantes. Ses yeux se rivèrent aux yeux du comte ; une lueur d'intelligence les traversait. Ils se considèrent immobiles, en silence, une minute qui me parut un siècle. Penchée en avant, la lèvre crispée, Marielle haletait ; le souvenir se réveillait en elle, recomposait peu à peu son enfance ; elle se rappelait Ferruchi, Hampton-Lodge, une dame blonde comme elle, qui la berçait et l'endormait sur ses genoux.

— Nélia s'écria-t-elle tout à coup ; Nélia était le nom de ma mère !

Le comte ouvrit les bras, un éclair lui jaillit des yeux. Marielle eut un éblouissement, recouvra le souvenir, et s'élança rayonnante de bonheur et de sourires.

Deux cris se croisèrent : « Mon père ! C'est vous qui êtes mon père ! Ma fille ! mon enfant ! » puis deux baisers d'ameur.

Une larme coula lentement sur la pâleur de ma joue ; je m'éloignai. Marielle ne nous appartenait plus !

### XIX

On ne dort pas cette nuit-là à Langadec. Le père et la fille la passeront en explications et tendresses ; ma mère à soupiner.

— La punition n'est de la faute, me disait-elle. Dieu se venge de mon ingratitude envers Marielle,

que j'ai renvoyée par deux fois de chez moi, au risque de la voir périr de misère et de chagrin. Maintenant que je me suis repentie de mes mauvais agissements, que je l'ai reprise et que je m'y suis attachée plus qu'à mes autres enfants, sans exception Jeannie, il me l'enlève. C'est comme mon indignation contre ton mariage ; je trouvais Marielle au-dessous de toi, je la méprisais ; je la traitais de bâtarde, de parvenue ; je prétendais à de mieux apparentées, enfin des orgueils peu chrétiens. Ces orgueils n'existaient plus, je m'en étais dé faite, j'avais arrangé entre elle et toi un mariage. Mais ce monsieur tombe ici, c'est son père, un comte, la voilà demoiselle ; une demoiselle, dans aucun pays du monde, dit-on, n'épouse un cultivateur, fut-il éduqué comme tu l'es, et à son aise comme nous le sommes.

Hélas ! non ; je ne me leurrerai pas d'illusions décevantes, d'espoir insensé, je n'espérai rien. Marielle était perdue pour moi comme femme, comme sœur... Belle, noble, riche, qui ne l'adorerait ? Quel attrait l'existence ne lui promettait-elle pas ? Son père, charmé de sa grâce naïve, l'entretenait de l'avenir brillant qui l'attendait. Il lui décrivait la société aristocratique à laquelle elle allait être mêlée, les fêtes auxquelles elle assisterait, le château de marbre qu'il habitait, son hôtel à Florence, et il l'entretenait de la comtesse Ferruchi, sa belle-mère, une grande dame de la cour du roi.

Marielle ne paraissait pas empressée de jouir de cette belle vie, d'admirer ces splendeurs et de connaître la comtesse. La pensée de nous quitter lui

déchirait le cœur. Elle s'arrachait aux caresses du comte, lorsqu'elle remarquait la souffrance jalouse de ma mère, pour lui en prodiguer et lui témoigner par son attachement et ses regrets combien elle était désolée de se séparer d'elle.

Le comte ne pouvait obtenir qu'elle fixât le jour de son départ. Marielle inventait prétexte sur prétexte pour le différer : c'était une ruine des environs qu'elle voulait qu'il visitât, ses adieux à faire à ses amies, ses pauvres à recommander à Monsieur le curé, ses oiseaux à donner aux voisins, ses fleurs à celle-ci, son chapelet à celle-là, puis la noce de Fanchonnette, que le comte doit pour épouser son Noël, puis revoir une dernière fois les prés où elle menait paître les moutons, la source où elle puisait de l'eau, l'arbre sur lequel j'avais grimpé cueillir les cerises, les prunes dont elle avait envie ; les chemins, le verger, le bois où nous jouions enfants, où nous nous promenions plus tard. Le comte patientait. Il laissait sa fille user les prétextes et s'habituer à lui avant d'entrer dans une famille étrangère et dans un pays où tout lui était inconnu. Il désirait aussi qu'elle s'accoutumât aux manières de la ville, qu'elle portât des habits de demoiselle. Il avait commandé à Lannion un trousseau complet de linge et de vêtements, car il eût eu honte de présenter Marielle à la comtesse, habillée en paysanne. Couturières et modistes prirent mesure. On tailla des robes, on chiffonna des chapeaux, on monta des bijoux. Soieries et dentelles affluèrent à la ferme. Une vraie dame de Lannion vint tout exprès lui essayer ses ajustements ; Marielle mit un grain de coquetterie, quand elle fut parée, à se montrer à moi en robe de soie, des bijoux aux oreilles, au cou, aux bras.

Dieu qu'elle était belle ! Il semblait qu'elle n'avait porté autre chose toute sa vie.

(A suivre.)

AUGUSTA COUPEY.

Étude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur.

# A VENDRE

PAR ADJUDICATION

En l'étude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire, le **Dimanche 28 Décembre** 1884, à une heure,

## CINQ MAISONS

A usage de Commerce,

A SAUMUR

Dépendant de la succession de M. Mathieu DILGER.

1 <sup>er</sup> Lot.	Mises à prix
MAISON, rue de la Comédie, louée à M. Petit, pâtisseries . . . . .	45.000 fr.
2 <sup>o</sup> Lot.	
MAISON, rue de la Comédie, louée à M. Fontaine, chapelier . . . . .	44.000 fr.
3 <sup>o</sup> Lot.	
MAISON, rue d'Orléans, louée à M. Naples, lampiste . . . . .	41.000 fr.
4 <sup>o</sup> Lot.	
MAISON, rue Saint-Jean, louée à M. Damiens, marchand de parapluies . . . . .	8.500 fr.
5 <sup>o</sup> Lot.	
MAISON, place Saint-Pierre, louée à M. David, marchand de volailles . . . . .	6.500 fr.
Total des mises à prix. . . . .	55.000 fr.

### Bons Placements.

Pour tous renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> BRAC, notaire, place de la Bilange, 27. (960)

Étude de M<sup>e</sup> CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

## VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Par suite de saisie-exécution,

Le **lundi 15 décembre 1884**, et jours suivants, à 1 heure après midi,

A Saumur, rue de la Comédie n<sup>o</sup> 23, ancienne maison Picherit et Voisin,

## DES MEUBLES ET OBJETS MOBILIERS

Ci-après désignés,

Appartenant à M. FEIGNOUX.

Il sera vendu notamment :

Batterie de cuisine en cuivre et fer battu, fontaine en cuivre, réchauds en métal blanc avec leurs cloches, vaisselle, verrerie, service de table en porcelaine à filets dorés ;

Ameublement de salon comprenant : petit buffet à vitrines et étagère, console, guéridon à dessus de marbre, fauteuils Louis XVI et Louis XIV, le tout en bois noir et filets dorés, petite table à jeu Louis XVI, pendules, glaces, cadres avec très-belles gravures, flambeaux, rideaux en reps vert ;

Salle à manger en vieux chêne consistant en : buffet à vitrines, table à 4 rallonges, chaises canonnées, des-sorte, très-belle glace encadrant vieux chêne, pendule borne marbre rouge, fauteuil coin de feu ;

Table à 4 rallonges et chaises canonnées en chêne blanc, buffet Louis XVI pour salle à manger, lit-canapé, armoires à glace en acajou et noyer, chaises acajou reps vert, table de toilette chemin de fer, fauteuil Voltaire, table de toilette en noyer, tables de nuit acajou et noyer, commode en noyer à dessus de marbre, bois de lit acajou, sommier, secrétaire en acajou à dessus de marbre ;

Draps, serviettes, nappes, torchons, essuie-mains et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5/0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, CH. MILLION. (940)

UN HOMME DE CONFIANCE demande à se placer, comme homme de peine ou pour le service d'une maison.

S'adresser quai de Limoges, 57.

Étude de M<sup>e</sup> LECOMPTE, notaire à Brézé.

## A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Qui aura lieu à Brézé, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> LECOMPTE,

Le **dimanche 31 décembre 1884**, à midi,

## LES IMMEUBLES

Ci-après désignés.

Appartenant aux époux FLORISSON-GUIBERT, négociants à Nantes.

I. — Commune de Saumur.

33 ares de pré, dans la prairie du Bourg, joignant au nord M. Sanzay et autres, au midi M. Chasle.

II. — Commune de Distré.

41 ares 70 centiares de pré, nommés le pré du Marteau, prairie de Munet ; 25 ares de pré, dans la prairie de la Roche.

III. — Commune de Saint-Just-sur-Dive.

22 ares de pré, aux Sept-Jeux, prairie de Mollay.

IV. — Et environ 5 hectares 43 ares de terres, vignes et bois, en 27 parcelles, sur les communes de Chacé, Dampierre, Souzay, Artannes, Saint-Cyr et Brézé.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, avant l'adjudication, soit à M. PIERRE CATAULT dit REMY, expert à Saint-Cyr, soit audit M<sup>e</sup> LECOMPTE, notaire, dépositaire des titres de propriété et du cahier des charges. (928)

## A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Yvains, près Saumur :

Vin rouge supérieur à 100 francs ;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins possèdent 8 degrés 1/2 à 9 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande. (359)

Étude de M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur.

## A VENDRE

Par adjudication amiable,

Le **jeudi 18 décembre 1884**, à midi,

En l'étude dudit M<sup>e</sup> PINAULT,

## UNE MAISON

Sise à Saumur, rue des Boires, Avec cour, jardin et servitudes, appartenant à M<sup>me</sup> veuve GENDRON.

Jouissance de suite.

On pourra traiter avant l'adjudication

S'adresser audit M<sup>e</sup> PINAULT.

## A VENDRE

A L'AMIABLE

## UNE MAISON

Au hameau de Rion, près Saumur,

Avec remise, écurie et jardin planté d'arbres fruitiers.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur. (876)

## A LOUER

PRÉSENTEMENT

## UNE MAISON

Située à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, 13,

Comprenant 11 pièces : salon, chambres à feu, cabinets, cuisine, décharge ;

Cour, cave en roc, jardin clos de murs.

S'adresser à M. DÉZÉ, libraire, rue Saint-Jean, Saumur. (467)

## A VENDRE

### BEAU JARDIN

### Maisonnette et onze ares

Enclos de murs,

Rue de l'Abattoir,

Dépendant de la succession de M. Noël GIRARD.

S'adresser à M<sup>e</sup> BRAC, notaire.

## A VENDRE

Un JARDIN, situé sur la route de Saint-Lambert, avec une MAISON, contenant deux chambres et un hangar.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve NANCEUX.

## A Vendre ou à Louer VASTE MAISON

Place Saint-Pierre.

S'adresser à M<sup>e</sup> PINAULT, notaire, ou à M. PITON, à Tours. (819)

## A LOUER

### ANCIENNE MAISON LAVOYE

Actuellement restaurée à neuf,

Rue Basse-Saint-Pierre.

S'adresser à M<sup>e</sup> CHICOTEAU, notaire à Loudun, propriétaire de cette maison, ou au bureau du journal.

M. Henri LOWCAY, professeur d'Anglais, demande leçons. — Prix modérés.

S'adresser, pour renseignements, à M. MILON, libraire, ou à M. Lowcay (le jeudi, de 1 heure à 5 heures), à « Plaisance », Bagnoux, près Saumur.

9, rue Courcouronne, 9, A SAUMUR

M. DELPHIN GASPY, représentant de commerce, fait savoir qu'il se charge d'expertise, comptabilité, de rendre à domicile sur la place de Saumur et ses environs, à six lieues à la ronde, imprimés, catalogues, prospectus, réclames, factures, quittances, lettres de faire part de mariages et de décès, et de toutes espèces d'informations.

Trois jours par semaine sont réservés pour les environs.

Étude de M<sup>e</sup> SOUDEE, avoué à Angers, 13, rue Desjardins.

## VENTE

SUR SAISIE IMMOBILIÈRE

A la barre du Tribunal de première instance d'Angers, rue Pocquet-de-Livonnière,

Le **vendredi 16 janvier 1885**, à midi,

En deux lots,

### 1<sup>o</sup> UN VASTE HOTEL

Avec Bâtimens d'exploitation,

Sis à Angers, boulevard du Château, n<sup>o</sup> 4, et rue Traversière ;

Sur la mise à prix de vingt mille francs, ci. . . . . 20.000 fr.

### 2<sup>o</sup> MAISON de Campagne

Avec Servitudes, Jardin & Verger,

Sise à la Roche-d'Erigné, commune de Mûrs (Maine-et-Loire) ;

Sur la mise à prix de cinq cents francs, ci. . . . . 500 fr.

Outre les frais et charges.

Pour tous renseignements, s'adresser audit M<sup>e</sup> SOUDEE et à M<sup>e</sup> BONIN, avoués.

Pour insertion sommaire, Signé : SOUDEE.

## A VENDRE

### UN PRESOIR TROYEN

Tirant de 8 à 12 barriques.

S'adresser à M. Marie PORTOU, à la Rochecoutant, commune de Tigné, par Vihiers. (877)

## A CÉDER

Pour cause de décès,

## UNE MAISON DE VINS

Eaux-de-vie, Liqueurs,

Bonne clientèle.

Dans le département de Maine-et-Loire

S'adresser au bureau du journal.

Les amateurs de bon vin trouveront à

## L'ÉPICERIE PARISIENNE

MAISON F. TARODE

Le Grand VIN DE BORDEAUX du Château Bayard,

des années 1874, 1875 et 1878

Qualité et authenticité garanties.

Nous recommandons également les excellents Rhums naturels de la C<sup>ie</sup> des Antilles, Martinique et Jamaïque.

La délicieuse liqueur CHARTREUSE MEUNIER, à Voiron, 3 francs le litre. Seul dépositaire pour l'arrondissement de Saumur. (915)

## Glycérine Minéralisée

### A. RIVAUD

Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR.

MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.



Son usage quotidien pour la Toilette et son emploi dans les Bains rétablit les fonctions de la peau qu'elle nettoie, adoucit et parfume.

Guérit et préserve des Maladies cutanées, du PITYRIASIS (causé de la chute des cheveux), etc.

Elle guérit les ENGLURES et les CREVASSES en un ou deux jours.

Elle remplace avec avantage les Bains de Baréges.

Recommandée pour les soins hygiéniques, quotidiens et intimes, par les Sommités médicales.

Chez l'inventeur, à SAUMUR, Pharmacies, Étab<sup>s</sup> de bains, Maisons de Produits hygiéniques. (Lire la Notice.)

## Crédit à tout le Monde

# L'ÉPARGNE POPULAIRE

Maison de Vente à Crédit par Abonnement

ADMINISTRATION ET MAGASINS

3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cuvif,

ANGERS

SUCCURSALE, 87, rue d'ORLÉANS,

SAUMUR

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet

Hôtel-de-Ville de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné.

ON DEMANDE à acquérir, dans ce Maine-et-Loire ou ses limites, Propriété de rapport, de 2 à 250.000 francs.

S'adresser à M<sup>e</sup> GUYARD, notaire aux Rosiers-sur-Loire (Maine-et-Loire).

ON DEMANDE à emprunter, sur première hypothèque, une somme de 33.000 francs à 4 1/2 0/0.

S'adresser à M<sup>e</sup> TESSIER, notaire à Doué. (893)

Construction d'appareils de Chauffage EN TOUS GENRES

## DURTOULE-MARTRES

FUMISTE

28, rue Brault, Saumur.

Spécialité de Calorifères

Cheminées marbre, faïence et tôle.

## VICHY

Administration—Paris, 8, Boulevard Montmartre  
PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.  
SELS de VICHY pour BAINS. — Un Rouleau pour un Bain.  
SUCRE D'ORGE DE VICHY. — Bonbon digestif. Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE

## SIROP DE HARAMBURE

### ET PATE PECTORALE

CENT VINGT ANS DE SUCCÈS

Prouvent qu'il est le meilleur remède pour guérir les maladies de poitrine, catarrhes, asthmes, Rhumes, toux, COQUELUCHE.

Rue Saint-Martin, 824, à Paris.

Prix : flacon 1 fr. 60. Boîte 1 fr. 50.

Se trouve dans les bonnes pharm.

## CHOCOLAT GUÉRIN-BOUTRON

Le CHOCOLAT GUÉRIN-BOUTRON est recommandé par les sommités médicales aux personnes faibles et aux convalescents ; sa qualité supérieure, composée de cacao et sucre premier choix, en fait un aliment très-sain et en rend la digestion facile.

Se vend 2 fr. à 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kilogramme.

Thés noirs extra mélangé supérieur, 1 fr. 50, 2 fr. 50 et 4 fr. 25 a boîte.

A Saumur, chez MM. Trouvé, confiseur, ALLORY, GARREAU-RATOUIS, MOLLY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (246)

UN HOMME marié demande un emploi.

S'adresser au bureau du journal.